\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Prime Minister Sheikh Hasina
Prime Minister’s Office
Old Sangsad Bhaban
Tejgaon, Dhaka-1215
Bangladesh

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Madame la Première ministre,

**Le blogueur Selim Khan a été officiellement libéré sous caution le 13 mars 2024, mais il n’est pas encore sorti de prison, ce qui est préoccupant**. D’après les autorités judiciaires, il n’a pas encore été libéré en raison d’un immense retard dans la rédaction de la décision de libération sous caution, qui doit être transmise à la prison pour qu’il puisse être remis en liberté. Cette procédure ne prend normalement que trois ou quatre jours. Selim Khan n’aurait déjà pas dû être poursuivi pour avoir exprimé ses opinions, mais le délai d’obtention de sa libération sous caution semble être une forme supplémentaire de sanction.

Ce jeune homme est un blogueur connu pour son athéisme au sein de sa communauté et il a été arrêté pour un commentaire publié sur un groupe privé Facebook en novembre 2023. Un autre membre de ce groupe a fait des captures d’écran de son commentaire et l’a diffusé publiquement sur Facebook, ce qui a suscité de l’agitation. À la suite de la publication plus large de ce commentaire, un membre du parti au pouvoir originaire de la même région a engagé des poursuites contre Selim Khan, au motif que son commentaire portait atteinte aux valeurs et aux sentiments religieux des habitants de la région, ce qui avait provoqué des émeutes et dégradé l’ordre public sur place. Il l’a également accusé de nuire aux sentiments religieux à travers son blog.

La police a arrêté Selim Khan le 4 novembre 2023. Il a été inculpé au titre de la Loi sur la cybersécurité, pour publication de fausses informations, atteinte aux valeurs religieuses et diffamation, ainsi que du Code pénal, pour provocation gratuite visant à provoquer des émeutes. Bien que toutes ces infractions soient susceptibles de donner lieu à une libération sous caution, le tribunal de première instance judiciaire et le tribunal d’instance ont rejeté ses demandes de libération sous caution. La Haute Cour a finalement accepté cette mesure le 13 mars 2024. En rendant sa décision, le juge a toutefois précisé qu’à titre personnel, il considérait que ces infractions méritaient une peine extrêmement sévère, la réclusion à perpétuité ou même la peine de mort. Bien que sa libération sous caution ait été acceptée, Selim Khan attend depuis près de trois mois d’être libéré.

Les poursuites engagées contre Selim Khan au titre de la Loi sur la cybersécurité et du Code pénal et le non-respect permanent des procédures légales constituent une violation directe des droits à la liberté d’expression et à la liberté de religion et de conviction, ainsi que de l’interdiction de la détention arbitraire.

**En conséquence, je vous appelle à:**

* **Abandonner toutes les poursuites contre Selim Khan et le libérer immédiatement et sans condition, car il est poursuivi et détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits à la liberté d’expression et à la liberté de religion et de conviction;**
* **Modifier la Loi sur la cybersécurité pour la rendre conforme au droit international relatif aux droits humains et aux normes connexes;**
* **Libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues au titre de cette loi et de l’ancienne loi sur la sécurité numérique qui sont poursuivies uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d’expression**

Veuillez agréer, Madame la Première ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République populaire du Bangladesh, Rue de Lausanne 65, 1202 Genève

Fax: 022 738 46 16, E-mail: permanentmision.geneva@mofa.gov.bd